



Choisir le sur-mesure en toute confiance



ÉPARGNE, PLACEMENTS & RETRAITE

Valoriser votre capital, **financer** un projet, **préparer** votre retraite, **transmettre** votre patrimoine.

Selon les orientations que vous souhaitez donner à votre épargne, nous vous proposons **des produits de placement élaborés sur mesure**.

Que vous soyez audacieux ou prudent, vous bénéficierez d'un **accompagnement durant toute la durée de votre placement**.

Les **contrats** proposés sont **multi-supports** et la répartition de l'épargne n'est jamais définitive. A tout moment, vous pouvez modifier le type de support en fonction de votre situation patrimoniale, de vos objectifs ou de la conjoncture boursière.

L'épargne de type Assurance-Vie n'est jamais bloquée. Elle est disponible à tout moment, sans frais.

Concernant la **retraite**, les ressources des régimes de retraite actuels sont notoirement insuffisantes pour financer la couverture de vos futurs besoins de retraité. Nous vous apportons des **solutions performantes et adaptées à vos objectifs personnels**.

Grâce à un **audit de retraite personnalisé**, en fonction de votre situation et de votre âge, des **solutions de rentes garanties** et revalorisées vous seront proposées.

Vous pourrez ainsi, en fonction de votre situation et de vos choix, bénéficier des avantages fiscaux de la **loi Madelin** ou du **PERP**.



PARTICULIERS, PROFESSIONS LIBÉRALES, TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS, CHEFS D'ENTREPRISES

PRÉVOYANCE

Protégez efficacement vos proches, vos collaborateurs, votre entreprise, avec des **contrats individuels** ou **collectifs sur mesure** pour garantir, le décès, l'arrêt de travail, l'invalidité, la protection du patrimoine privé ou de l'entreprise, l'assurance des Hommes Clés.

SANTÉ

Nous vous offrons des **garanties Individuelles immédiates**, sans délai d'attente, sans limite d'âge, sans questionnaire médical.

Des **complémentaires Santé d'entreprises sur mesure et modulables** offrant des **remboursements rapides** à vos salariés et leur famille, en **complément des régimes obligatoires**.



ASSURANCE DE PRÊTS

Faites des économies en nous confiant votre assurance de prêt. Quel que soit votre projet, souscrire une **assurance individuelle** pour son crédit est, dans la majorité des cas, **plus avantageux que l'assurance proposée par la banque**.

Grâce à la **loi Hamon**, vous disposez même de **12 mois après la mise en place de votre assurance de prêt pour la substituer par un contrat plus avantageux pour vous**.

ASSURANCE CHÔMAGE DES DIRIGEANTS

Le chômage est un risque réel pour les chefs d'entreprises ; **la souscription de ce type de garantie ne nécessite pas de questionnaire financier**. Les cotisations sont déductibles dans le cadre de la **loi Madelin**.



Assurance Vie - Epargne



Assurances de personnes : Santé - Prévoyance



Assurances collectives - Madelin



Assurance de prêts



Assurance chômage - Homme Clé - RC des dirigeants